# Autres spécialités :

 Véhicules "haut de gamme" récents : TARIF EXCEPTIONNEL DE 75 à 200 €
 POUR NEW & YOUNG CLASSIC CAR

Primes annuelles responsabilité civile et protection juridique toutes taxes comprises

#### USAGE PRIVÉ SANS AUCUNE RESTRICTION

AC, Alfa Roméo Spider, Alpina, Alpine, Ariel, Aston Martin, Audi TT, R8, Bentley, BMW série 6, M1, Z1, Z3, Z4, Z8, Bugatti, Cadillac, Caterham, Chevrolet Camaro, Corvette, Chrysler Cabriolet, PT Cruiser, Sebring, Dax, De Tomaso, Dodge Viper, Donkervoort, Ferrari, Fiat Barchetta, Fisker, Ford Mustang, Gillet, Ginetta, Hommel, Honda S2000, NSX, Jaguar, Jensen, Lamborghini, Lexus, Lincoln, Lotus, MacLaren, Marcos, Martin, Maserati, Matra, Maybach, Mazda MX5, RX8, RX7, Mercedes SL, SLK, SLR, SLS, CL, CLK, CLS, MG, Minelli, Mini, Morgan, MVS, Nissan GTR, Z, Opel GT, Opel Speedster, Pagani, PGO, Porsche, Reliant, Replique, Rolls Royce, Sniper, Spyker, TVR, Venturi, Westfield, Wiesmann,... etc

#### Et tous cabriolets

- · Moto 15 ans
  - de 125 cc = 75 Euros · 500 cc et + = 150 Euros Responsabilité civile et protection juridique TTC,
- · Assurance des bateaux modernes et de collection (spécialiste des bateaux en bois)

Prime de base responsabilité civile et protection juridique à partir de  $50 \in TTC$ 

Assurance des motorhomes
 Tarif - 75%

Club Membre de la Fédération Francophone des véhicules anciens et de loisirs.

BBC ASBL BP 153 4800 Verviers Tél.: 087 33 55 01

E-mail: info@bccasbl.be www.bccasbl.be Cotisation annuelle: 15 € Cotisation 2 ans: 25 €

#### **EXCLUSIVITÉ**

Ce programme Affinity d'assurance est réservé aux membres des clubs adhérant à la Fédération Francophone des Véhicules Anciens et de Loisirs. Les membres doivent joindre la preuve de paiement de leur cotisation ou une attestation du club à la proposition d'assurance.

#### **ACCEPTATION**

Sur base de la proposition signée et complétée. Chaque dossier est analysé séparément.

Toutes les primes sont forfaitaires, annuelles, toutes taxes comprises indivisibles et sans possibilité de suspension possible.

Franchise conducteur - 26 ans : 300 €

Franchise conducteur - 26 ans : 625 € si véhicule à caractère

sportif.

La taxe de roulage est toujours d'environ 35 Euros, selon les communes, pour toutes les autos de plus de 25 ans sauf en Région wallonne de plus de 30 ans. Que ce véhicule soit immatriculé avec (plaque O) ou sans dispense de contrôle technique annuel (plaque normale). Quel que soit le type de contrat d'assurance et l'usage du véhicule (privé ou professionnel). Qu'il passe ou ne passe pas au contrôle technique annuel.

Dès que le véhicule a atteint son vingt-cinquième anniversaire au moment de la perception de la taxe, celle-ci est réduite au forfait quelle que soit la cylindrée ou la puissance. L'ordinateur du Ministère des Finances est programmé pour cela.

#### Document non contractuel

Dans certains cas, lorsque le profil de la demande ne correspond pas à nos critères, il peut être demandé une franchise et/ou une surprime ou la proposition peut être directement refusée. Tarif actuel pouvant évoluer.

# LOISIRS MOTORISES ASSURANCE ®

is a registered Trademark Benelux.

Henri Simar Jr sprl

Tél. 087/33 52 85

Fédération Francophone des Véhicules
Anciens et de Loisirs Asbl



# LOISIRS MOTORISÉS ASSURANCE®

# **COURTIER EXCLUSIF**

Henri Simar Jr SPRL

Courtier en Assurances et en Placements

Numéro F.S.M.A. 024633A Intermédiaire indépendant

R.P.M. VERVIERS 0454906838

rue des Combattants 81 4800 LAMBERMONT (VERVIERS) www.loisirsmotorisesassurance.be www.ffval.be

Tél. 087/33 52 85 · Fax 087/33 51 22 9 h 00 - 20 h 00 7/7

## SI NOS FORMULES D'ASSURANCE VOUS INTÉRESSENT, RETOURNEZ-NOUS VOS COORDONNÉES. VOUS RECEVREZ NOTRE DOSSIER COMPLET DE SOUSCRIPTION SANS ENGAGEMENT

Nom:
Prénom:
Rue:
N° Bte
Code postal:
Localité:
Téléphone fixe:
Gsm:
Mail :
Age:
Profession:
Genre :
Marque et type:
Cylindrée et puissance:
Année:
Genre Véhicule :
Marque et type:
Cylindrée et puissance:
Année:
Genre:
Marque et type:
Cylindrée et puissance:
Année:
Genre:
Marque et type:
Cylindrée et puissance:
Année:

# LOISIRS MOTORISÉS ASSURANCE®

Autos, motos, cyclomoteurs, camionnettes, camions > 3,5T, motorhomes, tracteurs agricoles, bateaux anciens et/ou de loisirs

## RESPONSABILITÉ CIVILE OBLIGATOIRE

Les garanties de nos contrats sont identiques à celles d'un contrat pour un véhicule neuf. Tout usage privé 24 h/24.

Couverture identique indépendamment de l'immatriculation (plaque normale ou o)

# AUCUNE OBLIGATION D'ASSURER UN AUTRE RISQUE CHEZ NOUS

- Pas de limite de kilométrage annuel.
- Pas de conduite exclusive (limitation de conducteur).
- Pas de limitation géographique (couverture dans tous les pays prévus sur votre carte verte c.-à-d. Autriche, Belgique, Bulgarie, Suisse, Rép. Tchèque, Allemagne, Danemark, Espagne, France, Finlande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Islande, Luxembourg, Malte, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Pologne, Roumanie, Suède, Rép. Slovaque, Tunisie, Turquie,...) et ce sans aucune demande préalable.
- Pas d'interdiction de rouler la nuit.
- Pas d'interdiction de conduite simultanée de plusieurs véhicules.
- Pas de carrosserie agréée... (toujours libre choix du réparateur)
- Pas d'usage chemin du travail et professionnel.

# **UN TARIF SIMPLE**

### **AUTO-MOTO + 25 ANS : 40 € TTC**

Responsabilité civile et protection juridique toutes taxes comprises.

#### **OPTION VÉHICULE SUPPLEMENTAIRE**

+ 25 ANS : 1 € TTC garantie idem.

AUTO-MOTO - 25 ANS : 75 € À 200 € TTC

#### **OPTION ASSISTANCE: 20 € TTC.**

Dépannage et remorquage suite à une panne ou à un accident y compris assistance aux personnes.

#### **COUVERTURE TERRITORIALE**

Belgique, GD de Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, France (y compris la Corse), Suisse et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Attention pas de franchise kilométrique.

Extension Europe + 40 €

# OPTIONS COUVERTURES ACCESSOIRES POUR AUTO

Nous acceptons de vous couvrir pour les risques accessoires : Omnium partielle : Vol, incendie, bris de glace, heurt d'animaux, force de la nature. Prime 1 % TTC sans franchise sur base de la valeur expertisée. Prime minimale : 100 €

Omnium complète = Omnium partielle + Dégâts matériels et actes de vandalisme. Prime 2 % TTC avec franchise de 2,5 % (D.M. et A.V.) sur base de la valeur expertisée. Prime minimale : 100 €

Valeur agréée pendant 5 ans sans dégressivité. (Indemnisation à 100 %)

Réduction pour omnium complète auto + 25ans 1,25 % TTC et pour omnium partielle auto +25ans 0,75% TTC.

Contrat tous risques dans habitations et garages pour Classic Car & Motorcycle (autre tarif, nous consulter).

Ex : incendie & vol : 100.000 € de capital = 31 € TTC de prime

SERVICE EXPERTISE ET EVALUATION



# Autres spécialités :

 Véhicules "haut de gamme" récents : TARIF EXCEPTIONNEL DE 75 à 200 €
 POUR NEW & YOUNG CLASSIC CAR

Primes annuelles responsabilité civile et protection juridique toutes taxes comprises

#### USAGE PRIVÉ SANS AUCUNE RESTRICTION

AC, Alfa Roméo Spider, Alpina, Alpine, Ariel, Aston Martin, Audi TT, R8, Bentley, BMW série 6, M1, Z1, Z3, Z4, Z8, Bugatti, Cadillac, Caterham, Chevrolet Camaro, Corvette, Chrysler Cabriolet, PT Cruiser, Sebring, Dax, De Tomaso, Dodge Viper, Donkervoort, Ferrari, Fiat Barchetta, Fisker, Ford Mustang, Gillet, Ginetta, Hommel, Honda S2000, NSX, Jaguar, Jensen, Lamborghini, Lexus, Lincoln, Lotus, MacLaren, Marcos, Martin, Maserati, Matra, Maybach, Mazda MX5, RX8, RX7, Mercedes SL, SLK, SLR, SLS, CL, CLK, CLS, MG, Minelli, Mini, Morgan, MVS, Nissan GTR, Z, Opel GT, Opel Speedster, Pagani, PGO, Porsche, Reliant, Replique, Rolls Royce, Sniper, Spyker, TVR, Venturi, Westfield, Wiesmann,... etc

#### Et tous cabriolets

- · Moto 15 ans
  - de 125 cc = 75 Euros · 500 cc et + = 150 Euros Responsabilité civile et protection juridique TTC,
- · Assurance des bateaux modernes et de collection (spécialiste des bateaux en bois)

Prime de base responsabilité civile et protection juridique à partir de  $50 \in TTC$ 

Assurance des motorhomes
 Tarif - 75%

Club Membre de la Fédération Francophone des véhicules anciens et de loisirs.

#### **EXCLUSIVITÉ**

Ce programme Affinity d'assurance est réservé aux membres des clubs adhérant à la Fédération Francophone des Véhicules Anciens et de Loisirs. Les membres doivent joindre la preuve de paiement de leur cotisation ou une attestation du club à la proposition d'assurance.

#### **ACCEPTATION**

Sur base de la proposition signée et complétée. Chaque dossier est analysé séparément.

Toutes les primes sont forfaitaires, annuelles, toutes taxes comprises indivisibles et sans possibilité de suspension possible.

Franchise conducteur - 26 ans : 300 €

Franchise conducteur - 26 ans : 625 € si véhicule à caractère

sportif.

La taxe de roulage est toujours d'environ 35 Euros, selon les communes, pour toutes les autos de plus de 25 ans sauf en Région wallonne de plus de 30 ans. Que ce véhicule soit immatriculé avec (plaque O) ou sans dispense de contrôle technique annuel (plaque normale). Quel que soit le type de contrat d'assurance et l'usage du véhicule (privé ou professionnel). Qu'il passe ou ne passe pas au contrôle technique annuel.

Dès que le véhicule a atteint son vingt-cinquième anniversaire au moment de la perception de la taxe, celle-ci est réduite au forfait quelle que soit la cylindrée ou la puissance. L'ordinateur du Ministère des Finances est programmé pour cela.

#### Document non contractuel

Dans certains cas, lorsque le profil de la demande ne correspond pas à nos critères, il peut être demandé une franchise et/ou une surprime ou la proposition peut être directement refusée. Tarif actuel pouvant évoluer.

# LOISIRS MOTORISES ASSURANCE ®

is a registered Trademark Benelux.

Henri Simar Jr sprl

Tél. 087/33 52 85

Fédération Francophone des Véhicules Anciens et de Loisirs Asbl



# LOISIRS MOTORISÉS ASSURANCE®

# **COURTIER EXCLUSIF**

Henri Simar Jr SPRL

Courtier en Assurances et en Placements

Numéro F.S.M.A. 024633A Intermédiaire indépendant

R.P.M. VERVIERS 0454906838

rue des Combattants 81 4800 LAMBERMONT (VERVIERS) www.loisirsmotorisesassurance.be www.ffval.be

Tél. 087/33 52 85 · Fax 087/33 51 22 9 h 00 - 20 h 00 7/7

## SI NOS FORMULES D'ASSURANCE VOUS INTÉRESSENT, RETOURNEZ-NOUS VOS COORDONNÉES. VOUS RECEVREZ NOTRE DOSSIER COMPLET DE SOUSCRIPTION SANS ENGAGEMENT

Nom:
Prénom:
Rue:
N° Bte
Code postal:
Localité:
Téléphone fixe:
Gsm:
Mail:
Age:
Profession:
Genre:
Marque et type:
Cylindrée et puissance:
Année:
Genre Véhicule :
Marque et type:
Cylindrée et puissance:
Année:
Genre:
Marque et type:
Cylindrée et puissance:
Année:
Genre:
Marque et type:
Cylindrée et puissance:
Année:

NOUS RESPECTONS LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

# LOISIRS MOTORISÉS ASSURANCE®

Autos, motos, cyclomoteurs, camionnettes, camions > 3,5T, motorhomes, tracteurs agricoles, bateaux anciens et/ou de loisirs

## RESPONSABILITÉ CIVILE OBLIGATOIRE

Les garanties de nos contrats sont identiques à celles d'un contrat pour un véhicule neuf. Tout usage privé 24 h/24.

Couverture identique indépendamment de l'immatriculation (plaque normale ou o)

# AUCUNE OBLIGATION D'ASSURER UN AUTRE RISQUE CHEZ NOUS

- Pas de limite de kilométrage annuel.
- Pas de conduite exclusive (limitation de conducteur).
- Pas de limitation géographique (couverture dans tous les pays prévus sur votre carte verte c.-à-d. Autriche, Belgique, Bulgarie, Suisse, Rép. Tchèque, Allemagne, Danemark, Espagne, France, Finlande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Islande, Luxembourg, Malte, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Pologne, Roumanie, Suède, Rép. Slovaque, Tunisie, Turquie,...) et ce sans aucune demande préalable.
- Pas d'interdiction de rouler la nuit.
- Pas d'interdiction de conduite simultanée de plusieurs véhicules.
- Pas de carrosserie agréée... (toujours libre choix du réparateur)
- Pas d'usage chemin du travail et professionnel.

# **UN TARIF SIMPLE**

### **AUTO-MOTO + 25 ANS : 40 € TTC**

Responsabilité civile et protection juridique toutes taxes comprises.

#### **OPTION VÉHICULE SUPPLEMENTAIRE**

+ 25 ANS : 1 € TTC garantie idem.

AUTO-MOTO - 25 ANS : 75 € À 200 € TTC

#### **OPTION ASSISTANCE: 20 € TTC.**

Dépannage et remorquage suite à une panne ou à un accident y compris assistance aux personnes.

#### **COUVERTURE TERRITORIALE**

Belgique, GD de Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, France (y compris la Corse), Suisse et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Attention pas de franchise kilométrique.

Extension Europe + 40 €

# OPTIONS COUVERTURES ACCESSOIRES POUR AUTO

Nous acceptons de vous couvrir pour les risques accessoires : Omnium partielle : Vol, incendie, bris de glace, heurt d'animaux, force de la nature. Prime 1 % TTC sans franchise sur base de la valeur expertisée. Prime minimale : 100 €

Omnium complète = Omnium partielle + Dégâts matériels et actes de vandalisme. Prime 2 % TTC avec franchise de 2,5 % (D.M. et A.V.) sur base de la valeur expertisée. Prime minimale : 100 €

Valeur agréée pendant 5 ans sans dégressivité. (Indemnisation à 100 %)

Réduction pour omnium complète auto + 25ans 1,25 % TTC et pour omnium partielle auto +25ans 0,75% TTC.

Contrat tous risques dans habitations et garages pour Classic Car & Motorcycle (autre tarif, nous consulter).

Ex : incendie & vol : 100.000 € de capital = 31 € TTC de prime

SERVICE EXPERTISE ET EVALUATION

TOUT SE FAIT PAR VOIE POSTALE - PAS DE VISITE = EFFICACITE ADMINISTRATIVE ET PRIME RÉDUITE EN CONSÉQUENCE